



Reprise de travail inaptitude

Par **moi**, le **11/06/2012** à **21:28**

Bonjour,rnBonsoir rnvoilà j'etai en arrêt j'uscaus 4juin j'ai eu ma visite de reprise le 5juin j'ai été déclarer inapte a mon poste (1er visite inaptitude qui sera confirmée a la 2ème visite grave problème de dos et je suis femme de ménage aide a domicile) donc je suis allé voir mon médecin après ma visite de reprise donc le 5juin il m'a remis un arrêt à compter du 5juin j'usque la tout va bien mais j'ai reçu un mail de mon employeur qui me dit de retourner voir mon médecin qu'il me refait mon arrêt à partir du 6 voici leur mail rn"Vous allez devoir retourner voir votre médecin car la FD vient de nous avertir, il faut que votre arrêt parte du 6 juin car vous ne pouvez être en maladie lors qu'une visite de reprise chez le médecin du travail a lieu – cela est considérée comme du temps travaillé. rnLe médecin devrait comprendre. rnMerci" rnque dois-je faire svp je suis perdu